Le Soir
PANORAMA
Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

ICI MIEUX QUE LA-BAS

À propos de *L'ordre et la morale*, un film sur la Nouvelle-Calédonie

Ce n'est pas la première fois qu'un film dérange à ce point. Le film ? *L'ordre et la morale* de l'iconoclaste réalisateur français, Mathieu Kassovitz. On lui doit *La Haine* (1995), l'un des premiers films français à montrer avec talent et mordant, l'âpreté et la violence auxquelles se trouvent acculés les jeunes de banlieues, et qui permet de saisir avec plus de pertinence la dialectique de la haine qui caractérise souvent le rapport du pouvoir central à un territoire d'exclusion.

C'est un peu le même sujet que Mathieu Kassovitz aborde à nouveau dans son dernier film, en l'étendant à une échelle géopolitique beaucoup plus vaste. Il s'attaque au thème sensible de la décolonisation à travers le cas de la Nouvelle-Calédonie. Mathieu Kassovitz révèle que, faute d'appui dans ce territoire français d'outre-mer situé à plus de 22 000 km de Paris, il a dû porter son projet pendant 10 ans. Un fait d'histoire contemporaine est venu, il y a maintenant 23 ans, rappeler la situation coloniale de la Nouvelle-Calédonie. Il s'agit de la fameuse attaque de la grotte d'Ouvéa par l'armée française pour libérer des gendarmes pris en otages par un groupe kanak conduit par un jeune intellectuel, Alphonse Dianou, se réclamant du FLNKS (Front de libération national kanak socialiste).

Evidemment, le point de vue de Mathieu Kassovitz, puisé dans un livre écrit par Philippe Legorjus, capitaine du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale) chargé des négociations à Ouvéa, et dans un rapport de la Ligue des droits de l'Homme, n'a pas manqué de susciter un tollé d'indignation dans les milieux hostiles à l'indépendance du peuple kanak.

Mathieu Kassovitz, qui a travaillé avec les tribus kanakes, a su transmettre l'émotion suscitée par l'injustice coloniale plus que centenaire qui les accable. Il dénonce aussi l'exécution pure et simple des militants kanaks après l'assaut. Il relève enfin cette particularité résumée par Michel Rocard, Premier ministre nommé juste après les faits et maître d'œuvre des Accords de Matignon (1988) sur la Nouvelle-Calédonie : «C'est la première fois, je crois, depuis la guerre d'Algérie, qu'on violait la Constitution en utilisant l'armée française pour intervenir sur le territoire de la République.»

La contestation virulente du film de Kassovitz est essentiellement le fait de deux hommes : Bernard Pons, ministre des DOM-TOM dans le gouvernement Chirac de 1988, et le général Vidal, commandant l'intervention militaire contre les Kanaks preneurs d'otages.

Il fallait s'y attendre, le film est trop rebelle pour avoir accès à la sélection au Festival de Cannes de cette année malgré ses incontestables qualités artistiques. Il a également été refusé par l'unique exploitant de salles de cinéma d'Ouvéa, probablement sous la pression des lobbies anti-indépendantistes. Qu'importe puisque le film, avec le soutien de la population kanake, sera diffusé par d'autres circuits, notamment celui des tribus.

Heureusement, nous ne sommes plus à l'époque où des films comme *La Bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo, ou encore *Avoir 20 ans dans les Aurès* de René Vautier, censurés dans les salles, ne bénéficiaient, eux, d'aucun autre circuit.

Dans le cas de la Nouvelle-Calédonie, la violence de la riposte militaire française a été motivée par le contexte politique interne de la cohabitation, ainsi que par la perspective de l'élection présidentielle de 1988 opposant le président sortant François Mitterrand à son Premier ministre, Jacques Chirac. C'est une loi due à Bernard Pons, en charge des départements et territoires d'outre-mer, proche de Chirac, qui mit le feu aux poudres car elle décrétait un redécoupage du territoire dans la négation du droit coutumier des Kanaks, lequel avait survécu à la colonisation, ce qui, en retour, déclenche la colère des groupes indépendantistes qui voyaient se restreindre les libertés du peuple kanak.

La prise en otage de 27 gendarmes sur l'île d'Ouvéa a été une réaction à ce qui avait été ressenti comme une humiliation de trop par un peuple déjà nié dans son existence. Dès lors, cette prise d'otages allait servir d'enjeu dans la bataille pour le pouvoir entre François Mitterrand et Jacques Chirac. Ce dernier entendait donner une image de fermeté face aux «terroristes du FLNKS» en privilégiant la manière forte plutôt que la négociation. Favorable au dialogue dans un premier temps, François Mitterrand prit bientôt conscience du risque de perdre la présidentielle pour cause de faiblesse. Moyennant quoi, les deux rivaux tombèrent au moins d'accord sur un point, l'assaut. L'électorat, pensaient-ils, apprécierait que l'on donne une leçon à ces «bandits» !

Les excès, comme les exécutions sommaires établies par des enquêtes indépendantes, sont des réalités niées par les acteurs de cette tragique répression coloniale. C'est ce qui fait dire à Philippe Legorjus : «Messieurs Pons et Vidal sont dans des logiques de raison d'Etat. Ils devraient faire ce que l'on fait dans n'importe quelle armée du monde ou cercle politique, vingt ans après, c'est reconnaître ses erreurs et aider par cette attitude responsable à la réconciliation.»

C'est évidemment la représentation du passé, surtout lorsqu'il n'est pas glorieux, qui anime la polémique autour de ce film. On ne peut imaginer que les milieux colonialistes acceptent la vérité concernant un territoire encore colonisé quand on sait qu'ils la refusent ou la travestissent à propos de son ex-colonie, l'Algérie, car il ne faut pas perdre de vue que la Nouvelle-Calédonie reste une colonie, du moins dans le vécu du peuple kanak.

Ce territoire mélanésien annexé par la France en 1853, sous Napoléon III, était peuplé depuis 4 000 ans de tribus indigènes. De 1864 à 1897, la Nouvelle-Calédonie a été utilisée par la France comme pénitencier où allaient se côtoyer les Communards de Paris déportés en 1871, et, la même année, les combattants algériens de l'armée d'El Mokrani. Les forçats français et algériens travaillaient aux grands travaux de l'île ainsi que dans les propriétés des colons. Dès l'annexion, la population kanake a commencé à se soulever contre l'occupation française. Ces soulèvements jalonnent l'histoire de cette colonisation en connaissant des pics comme la révolte du grand chef Ataï en 1878.

De 1887 à 1946, un code de l'indigénat, semblable à celui que connut l'Algérie, s'appliquait aux populations kanakes : dépossession des terres, travail obligatoire, taxes et impôts divers, négation des droits, etc. En 1946, ce code fut supprimé. La Nouvelle-Calédonie devint un territoire d'outre-mer, et les Mélanésiens acquirent la nationalité française et le droit de vote 97 ans après l'annexion.

Par Arezki Metref
arezkimetref@free.fr

Un mouvement indépendantiste a toujours existé revendiquant la reconnaissance de l'identité première de la Nouvelle-Calédonie, et au-delà des sinuosités de l'Histoire, c'est encore de cela dont il s'agit dans ce film et dans le débat polémique qu'il soulève. Comment se représente-t-on la colonisation ? Que signifie assumer son histoire ? Voilà des questions auxquelles il est impératif de répondre si les colonisateurs autant que les colonisés veulent avancer. Ensemble ou séparément.

A. M.

POUSSE AVEC EUX !

Bienvenue Monsieur Bikini !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Après avoir procédé au limogeage de Karim Tabou, Aït Ahmed répond à ses détracteurs : «Non ! La ligne du FFS n'a pas changé !» Je confirme ! C'est toujours la même ligne. Faut juste composer l'indicatif :

00 41…

Quoi ? Le nouvel homme fort de la Tunisie va débarquer en Algérie, et on n'a encore rien repeint ? Ghannouchi va venir chez nous, en visite, et il n'y a aucun peintre accroché à la façade de mon immeuble pour la badigeonner en blanc ? Aucun cantonnier pour débroussailler les taillis sur le parcours séparant l'aéroport du centre-ville ? C'est un manquement grave aux règles du protocole ! L'Algérie ne peut pas dans le même temps prôner la reconstruction du Maghreb et snober ainsi l'un de ses nouveaux piliers, le barbu londonien. D'autant plus que ce personnage va devoir encaisser un gros choc sur la terre algérienne. Lui qui a passé son temps ces dernières semaines à tenter de rassurer ses compatriotes sur les véritables intentions d'Ennahda en matière de droits des femmes et de démocratie, il va vite se rendre compte qu'ici, c'est un débat déjà dépassé. Il apprendra ainsi qu'un chrétien risque 5 ans de prison le 1er décembre prochain, parce qu'il a assumé sa foi. Il apprendra aussi qu'une jeune fille a failli se faire lyncher en pleine rue Didouche-Mourad (un martyr qui a donné sa vie pour que vive une Algérie libre et moderne), tout ça parce qu'un groupe d'excités de la braguette ne supportait pas de la voir en jupe courte. Il apprendra que la traque aux débits de boissons est devenue la priorité numéro 1 de plusieurs wilayas du pays, avant l'éducation, la santé ou la culture. Il apprendra que des mecs et des nanas peuvent se faire enlever en plein jour, sous les regards de passants passablement éberlués, sans que cela ne provoque de réel tollé ni de mouvement de protestation notable. Il apprendra que des femmes et des hommes jeunes ont déposé, le siècle dernier, des demandes d'agrément de partis politiques, ont grandi depuis, ont vieilli, puis sont morts sans que ces partis ne voient le jour, avec juste la promesse post-mortem que les récépissés d'agrément seront remis à leurs arrière-petits-enfants, un jour, lors de cérémonie commémorant le bicentenaire de leur mort. Il apprendra un tas de choses le barbu tunisien en venant chez nous. Il apprendra surtout un truc essentiel. Définitivement, l'Algérie, ce n'est pas la Tunisie ! Lui en est encore à négocier le bikini sur les plages de Djerba. Nous, ici, le mot bikini prononcé en public peut vous valoir au pire, la prison, au mieux, un enlèvement et un passage à tabac. En attendant que le tabac soit interdit, bien sûr ! Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.